



## PRODUCTION

## C'EST IMPORTANT

Malgré les difficultés, le marché des pâtes, papiers et panneaux demeure stable, d'où l'importance de produire nos contingents de mise en

marché. Vous trouverez dans ce numéro de votre journal plusieurs informations vous permettant de planifier votre production forestière de cet automne et de l'an prochain. Même s'il demeure certaines incertitudes, nous sommes en mesure de voir se dessiner nos marchés de l'année 2010, et ce, grâce aux efforts que nous ne ménageons pas au Syndicat. Ce marché, combiné au sciage des feuillus durs et au programme de mise en valeur, peut grandement vous aider à maintenir vos revenus forestiers en attendant la reprise. Je vous invite à contacter votre conseiller forestier pour réaliser les travaux dans les jeunes peuplements générant les bois de pâtes.

Je profite de l'occasion pour remercier de leur collaboration les producteurs qui ont produit leur contingent et ceux qui comptent le faire prochainement. Si nous détenons des ententes avec les usines de pâtes, papiers et panneaux, c'est grâce

entre autres aux volumes que nous garantissons. En ces temps difficiles pour l'industrie, notre capacité à fournir du bois revêt une importance capitale et influence directement nos ententes futures.

Dernièrement, nous mettons en place une table de concertation sur la mise en marché des bois à pâtes, papiers et panneaux. Cette table que je préside est composée de 10 délégués, selon les secteurs et sous-secteurs du Syndicat, ainsi que du vice-président du Syndicat, M. Richard d'Auteuil et de l'administratrice Mme Élise Turcotte. Cette table de concertation fait partie d'un processus d'amélioration continue. Elle discutera du fonctionnement de la mise en marché et déposera un rapport final en décembre prochain. Je suis convaincu que ce canal d'échanges et de communication alimentera positivement les décisions du conseil d'administration dans l'intérêt de l'ensemble des producteurs forestiers du territoire.

Toujours dans le but d'améliorer nos communications, le conseil d'administration convenait de créer un nouveau lien avec les

conseillers forestiers du territoire qui le désirent. Au besoin, le Syndicat diffusera par voie de courrier électronique un bref bulletin d'information sur l'état des marchés. Par cette initiative, nous souhaitons contribuer à améliorer l'information sur le terrain et à offrir un service aux producteurs ainsi qu'à harmoniser davantage la production de bois aux besoins du marché des pâtes, papiers et panneaux.

En terminant, je ne peux manquer de souligner l'attention que nous porterons aux travaux de la Commission parlementaire de l'économie et du travail qui procède à de nombreuses audiences publiques sur la proposition de refonte du régime forestier déposée en juillet dernier. La détermination du gouvernement à modifier la gestion des forêts est louable. Avec la Fédération des producteurs de bois du Québec, notre préoccupation est de s'assurer que les propriétaires de lots boisés jouent le rôle qui leur revient dans le développement durable des forêts du Québec et qu'un accès aux marchés leur soit assuré.

*Daniel Bouche*

*Président du Syndicat des producteurs forestiers*

*Prospectives forêts - septembre octobre - 2009*